

# COLLECTIF POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE MAUREPAS

Maurepas le 29 Mai 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **CHANTIER SUR L'ESPACE NATUREL DE LA PICTERIE : A MAUREPAS, L'ENVIRONNEMENT N'EST PLUS UNE PRIORITE**

*Depuis 2003, des associations et des élus s'opposent à toute construction sur le site naturel de la Picterie. Dans la continuité de toutes nos actions précédentes, notre collectif s'oppose au permis de construire d'octobre 2010 qui autorise la construction d'une aire d'accueil des gens du voyage en plein milieu de ce site naturel.*

Suite au jugement du tribunal administratif de Versailles du 23 mai et à notre entretien avec le maire de Maurepas du 27 mai, nous tenons à rappeler que nous sommes tous d'accord :

- ✓ Pour l'implantation d'une aire d'accueil à Maurepas.
- ✓ Sur le fait que les zones naturelles qui bordent le terrain choisi, et en particulier la zone humide, présentent un grand intérêt écologique et méritent d'être sauvegardées.

Notre collectif est constitué d'associations sensibles à la protection de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie. **Notre action ne se situe pas dans la résolution d'un éventuel problème de voisinage**, mais dans un intérêt plus général inscrit désormais dans la constitution, celui de la protection de l'environnement, notre patrimoine à tous.

Pour le juge des référés qui a rejeté notre nouvelle requête en suspension, il n'y a toujours pas urgence à agir car les travaux engagés ne montrent pas de caractère irréversible. Il ressort de cette décision que compte tenu du retard accumulé dans l'application du schéma départemental des aires d'accueil dans les Yvelines, **il est désormais possible d'implanter une aire d'accueil n'importe où**, y compris en pleine nature, au mépris du Grenelle de l'environnement.

Suite à notre entretien avec le Maire de Maurepas, celui-ci nous a informé que :

- **L'accès** des caravanes à l'aire d'accueil se fera bien **exclusivement par Maurepas** par le chemin dit « Chemin Rural de Chennevières dit du Heur ». Depuis Maurepas, les caravanes seront libres d'accéder à ce chemin par le quartier de leur choix, notamment le village.
- Le chemin sera simplement stabilisé (**et non goudronné**) sur 3 m à 3,5 m de large et un feu tricolore sera installé de chaque côté de ce chemin situé en pleine campagne.
- Un gardien sera présent sur l'aire et l'entretien à la charge de la commune de Maurepas sera assuré par une association spécialisée.
- L'enlèvement des ordures ménagères se fera par Jouars-Pontchartrain.

Nous maintenons que le terrain qui a été choisi par la Mairie de Maurepas est le plus mauvais choix qui pouvait être fait. Nous exprimons notre étonnement sur les éventuelles difficultés à trouver un autre lieu au regard d'autres grands projets passés ou futurs sur la commune.

Nous réitérons nos inquiétudes concernant les conséquences néfastes de cette construction et de la fréquentation qui en résultera pour les espaces naturels qui entourent ce terrain.

Nous regrettons profondément qu'à différents niveaux, les considérations environnementales n'aient pas été prioritaires face à d'autres intérêts. Cette conclusion ne nous semble pas en phase avec les grandes prises de conscience de ce début de siècle, et nous espérons que le jugement sur le fond nous donnera raison. C'est également le message que nous adressons aux 1 000 signataires de notre pétition pour une relocalisation de ce projet.

#### **Contacts :**

« **Maurepas d'hier et d'aujourd'hui** »

Présidente : Mme Maïté Vanus - 06 61 39 09 26 / [maurepas.histoire@gmail.com](mailto:maurepas.histoire@gmail.com)

« **La Vallée aux chevaux** »

Présidente : Mme Christiane Knyf - 06 23 40 95 37 / [valleeauxchevaux78@orange.fr](mailto:valleeauxchevaux78@orange.fr)

« **Association Maurepasienne pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne** »

Président : M. Olivier Varnizy - 06 89 80 20 82 / [contact@ammap.org](mailto:contact@ammap.org)

« **Association des Amis des Bois de Maurepas** »

Président : M. Cyril Longuepée - 06 82 09 61 02 / [president@bois-maurepas.org](mailto:president@bois-maurepas.org)

« **Association de Défense de l'Environnement d'Ergal** »

Président : M. Claude Grajeon - 06 03 90 51 31 / [c.grajcon@wanadoo.fr](mailto:c.grajcon@wanadoo.fr)

#### **Collectif pour la préservation du patrimoine de Maurepas**

Maurepas d'Hier et d'Aujourd'hui (MHA) - La Vallée aux Chevaux (VAC) - Association Maurepasienne pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMMAP) - Association des Amis des Bois de Maurepas (AABM) - Association de Défense de l'Environnement d'Ergal (ADEE).